

Lou Badaou

N° 21 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2012

**Penser autrement,
réflexions sur le présent et l'avenir**

Le clocher, 1854

Une nouvelle inédite
de Christian Blanc



Le village, l'école, les associations en 2011

Réalisations et travaux de la commune

Proverbes bas-alpins

La Durance aux félibres (texte d'Eugène Plauchud)

Lou Badaou

N° 21 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2012

Badaou était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. *Badaou* vient du verbe provençal *bada* qui signifie « regarder bêtement ».

Sommaire

- 3 Le mot du maire
 - 4 Penser autrement (*par Henri Garcia*)
 - 6 Nos joies, nos peines
 - 6 Carnet blanc, carnet rose, carnet noir
 - 7 Nouveaux habitants, succès aux examens
 - 8 Informations pratiques
 - 10 Réalisations et travaux 2012
 - 20 Rétrospective 2012
 - 20 L'école
 - 22 Le village
 - 30 Le mot des employés
 - 31 Pluviométrie
 - 32 Le clocher, 1854 (*une nouvelle de Christian Blanc*)
 - 35 Proverbes bas-alpins
 - 36 La Durance s'adresse aux fêlibres (*un texte d'Eugène Plauchud*)
 - 38 Le site internet
- Fontaines & Lavoirs en Val de Rancure

Lou Badaou, le magazine de tous les Castellians

Votre bulletin annuel vous offre, cette année, une couverture en couleurs avec l'aide d'ILO, notre communauté de communes. C'est une première étape vers un Badaou complètement repensé qui arrivera sûrement l'an prochain. Mais avant toute chose ce magazine est le vôtre. N'hésitez pas à nous confier vos souhaits pour son orientation future. Nous sommes à votre écoute.

Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet.

Directeur de la publication : Henri Garcia

Rédaction et conception : Annie Giraud, Serge Klutchnikoff

Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 - E-mail : mairie@lecastellet04.com



Le mot du mairie

Mes chers concitoyens,

*« Les finances publiques doivent être saines
le budget doit être équilibré
la dette publique doit être réduite
l'arrogance de l'administration doit être combattue et contrôlée
la population doit encore apprendre à travailler au lieu de vivre de l'aide publique
et l'aide aux pays étrangers doit être diminuée... »*

Dans le discours de quel homme politique a-t-on pu entendre cette phrase ?
Quelqu'un de la majorité présidentielle ?

Une personne de l'opposition ?

Un analyste politique ? Laissez-moi vous dire la suite :

«... de peur que Rome ne tombe en faillite.»

Cette phrase est attribuée au sénateur romain Cicéron qui vécut au 1^{er} siècle avant J.-C. C'est à croire que, depuis 2000 ans, nos états sont en crise perpétuelle, à la recherche du nerf de la guerre : de l'argent, encore de l'argent, toujours plus d'argent. Mais si la crise est perpétuelle ce n'est plus une crise, c'est un déroulement normal et notre moral ne doit pas sombrer dans le catastrophisme. Tout au plus, devons-nous rester attentifs et prudents, gérer la commune avec pragmatisme et bon sens.

Que l'année 2012 soit une année pétillante. Qu'elle vous apporte santé et bonheur pour vous et vos proches.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau Badaou et remercie chaleureusement Annie Giraud et Serge Klutchnikoff pour la réalisation de ce bulletin.

Votre dévoué
Henri Garcia

Penser autrement

par Henri Garcia

Depuis le 1^{er} janvier 2011 la communauté du Val de Rancure a fusionné avec celle d'ILO. De trois petites communes très rurales, nous sommes passés à un ensemble de huit communes, très différentes du point de vue de la taille puisque la plus grande a une population de 5 400 habitants et la plus petite n'en a que 200 environ et donc très différentes aussi au niveau de la gestion, des ressources, des taxes, des services.

De nouveaux rendez-vous

Pendant une année les membres du bureau de cette intercommunalité se sont rencontrés tous les jeudis matins pour résoudre les différents dossiers. Chaque décision du bureau a été ensuite approuvée par le conseil communautaire qui se réunit, à peu près, une fois par mois. Évidemment les compétences gérées par ILO sont bien plus nombreuses que celles du Val de Rancure. Ainsi les élus de nos petits villages ont dû faire face à une charge supplémentaire d'heures de travail, mais ceci les a amenés à penser autrement...

Avantages et inconvénients d'une communauté élargie

Un exemple simple : les gros travaux qui ont été faits en 2011 dans la rue du jardin et du Four vieux, avaient été initialement prévus pour l'année 2010. Si nous avions gardé notre premier calendrier, le coût de ces travaux aurait été totalement acquitté par la commune du Castellet. En anticipant la fusion avec ILO et en repoussant les travaux d'une année, la moitié de la facture, environ 70 000 €, a été payée par les services de l'État et par l'intercommunalité puisque cette dernière a, entre autres, la compétence eau et assainissement. En effet ILO paie toutes nos dépenses qui concernent l'eau potable et l'assainissement, mais bien sûr, en contrepartie, encaisse toutes les recettes afférentes à ces deux compétences. On pourrait penser qu'il n'y a que des avantages à être dans ILO puisque les recettes communales annuelles de l'eau et de l'assainissement s'élèvent, environ, à 18 000 €. Non, il n'y a pas que des avantages car nous souhaitions entreprendre de la même façon les travaux dans la rue de la Carrière en 2012 et ILO nous dit « *non, notre budget eau et assainissement ne nous permet pas cette dépense car il y a d'autres urgences sur une autre commune* » et nous voilà donc

obligés de repousser ce projet à 2013.

Dans la même idée, les travaux que la commune a faits sur le captage de Laga suffisaient pour nos besoins. En effet la source captée donne environ 200 m³ chaque jour. Mais au cours de ces travaux nous avons dégagé une autre source qui produit environ 220 m³ et ILO souhaite utiliser les ouvrages actuels pour capter cette seconde source afin de sécuriser les ressources en eau des communes d'Entrevennes et de Puimichel en cas de sécheresse prolongée.

En conclusion, les élus castellians doivent penser à l'intérêt de la commune mais dans le cadre d'un territoire avec les avantages et les inconvénients qui en découlent. Il est vrai aussi que ce territoire sera bientôt plus large puisque l'intercommunalité d'ILO a décidé de rejoindre celle de la CCLDV (région de Manosque) et celle de SUD 04 (Corbières, Pierrevert, Sainte Tulle) dans le cadre d'une communauté d'agglomérations.

Les projets pour 2012

Cependant l'évolution de la politique générale, qui nous contraint à des choix imposés, ne nous empêche pas d'avoir des projets concrets pour 2012...

Une aire de jeux pour les plus petits devrait voir le jour dans l'ancien jardin de Clément que la famille Giraud a donné à la commune. Je profite de l'occasion pour remercier Annie et sa maman pour ce don si généreux. Une subvention de 15 000 € a été demandée au Conseil régional. Si elle est accordée, les premières installations devraient être réalisées d'ici l'automne.

Le gîte de madame Poma a été complètement rénové en 2011, avec, à la clé une révision conséquente du bail qui était très ancien. Un autre gîte sera rénové en 2012. Ainsi, petit à petit, notre patrimoine com-

munal est systématiquement remis en état au fur et à mesure des changements de locataires ou avec l'accord des locataires actuels.

L'enduit intérieur du lavoir de la placette de l'église va être refait pour améliorer son étanchéité et le système d'économie d'eau en circuit fermé sera encore amélioré.

Avec ILO, le projet d'un nouveau bassin sur le haut du village est engagé. Ce bassin servira à alimenter les communes voisines avec l'eau de Laga mais il servira aussi à alimenter gravitairement les habitations du haut de notre village pour faire disparaître les surpresseurs actuellement en place. Suivant le déroulement des travaux,

nous pourrons profiter de certaines tranchées ouvertes à cette occasion pour mettre en place des points lumineux et réduire le coût que cela aurait eu en installation isolée.

Par ailleurs une demande de subvention sera faite au Conseil général pour finir la restauration du four qui est dans l'abri bus. Cela permettra de protéger définitivement certaines constructions appartenant

à la commune et de trouver de nouvelles occasions pour rassembler les Castellians autour d'un symbole aussi fort que le bon pain à l'ancienne cuit au feu de bois.

Le relevé topographique de la voirie des Itardes est quant à lui terminé. Il a permis de mettre en évidence certains problèmes en passe d'être régularisés. Ce travail terminé, nous en profiterons pour affiner la nomination des rues et pour attribuer des numéros aux habitations afin de faciliter le travail du facteur,

des livreurs, bref pour faciliter l'ensemble des services. Dans le même état d'esprit, une régularisation est en cours à la sortie du stade, côté déviation, avec les pro-

priétés des familles Hysbergue et Ciravégna, toujours dans un souci constant d'améliorer le confort, la qualité de vie et la sécurité de nos administrés.



Le captage et le bassin tampon actuels de la source de Laga serviront également dans l'avenir à l'alimentation d'Entrevennes et de Puimichel.

D'autres changements à prévoir

Enfin cette liste de projets n'est pas exhaustive. Elle sera très certainement complétée dès le premier conseil municipal de l'année 2012, tant le souci essentiel de votre maire et de tous ses conseillers est de trouver des solutions réactives à la moindre situation nouvelle. Une situation



Le jardin de Clément deviendra bientôt un espace de jeu pour les enfants.

qui va encore bien changer avec notre intégration en communauté d'agglomération! Et cet avenir risque fort de s'imposer à nous dans de très brefs délais.

Nos joies et nos peines

Carnet blanc

• Le 16 juillet Julien Boutin a dit oui à Lucy Burgio devant sa propre grand-mère, Lucienne Pelleautier, officier d'état civil par délégation du maire et en présence de leur fille Luna, 18 mois. La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Pierre par le père Grange. Julien est le fils de Pascale et Frédéric Boutin et le petit fils de Lucienne et Edmond Pelleautier et de Claudine Boutin. Lucy est la fille d' Anita Martinez. Nous adressons nos félicitations aux novis et nous leur souhaitons une belle et longue route.



Carnet rose

• Le 21 janvier Alexandre, fils de Pierre Gouin et Muriel Fromweiler, est né à Gap. Aux parents et aux grands-parents, Michèle et Jacques Fromweiler et Marie-Claire et André Gouin, nous adressons nos félicitations.

• Le 17 février Victor, fils de Nicolas Supper et Catherine Botosezzy, est venu au monde. Les grands-parents Gilda, Marie-Catherine et Michel sont, paraît-il, les plus heureux sur terre.

• Le 25 février Nathan est venu remplir de joie ses parents Cécile Roche et Pascal Gaiffé, installés dans la Carrière, ainsi que son grand frère Nicolas. Bernadette, Cathy et Patrick les grands-parents, vont être très occupés.

• Le 1^{er} mai Marina est venu combler l'attente de sa grande sœur Tatyanna qui commençait à se languir ! À sa maman, Karine Vacance, toutes nos félicitations.

• Le 14 octobre Aaron Franchet a pointé le bout de son nez. Nous félicitons sa maman, Graziella, et ses grands-parents Richard et Marie-Pierre.

• Le 9 décembre est né Allan Wu Wei Alexandre, fils de David et Yun Alexandre.

– Nos félicitations aussi aux grands-parents et arrière-grands-parents du village qui ont vu des naissances dans leurs familles cette année :

• Emma est la fille de Stéphane et Séverine Reboul, la petite sœur de Nathan, la petite fille de Claude et Christine Reboul et l'arrière petite fille de Fifi Reboul. Elle est née le 13 janvier.

• Jules, né le 24 août, est le petit-fils de Monique Peyrick. C'est le premier bébé de Thibault et Laeticia.



Carnet noir

• Le 12 avril Georges Clairivet est décédé à l'âge de 96 ans à Oraison. À ses enfants, dont l'épouse de notre maire, Marie-Ange Garcia, à ses petits-enfants et à toute sa famille nous adressons nos condoléances.

• Le 15 avril, Yvonne Mistral, née Noël en 1923 à Salins de Giraud, est décédée à Nîmes. Elle avait épousé Marius Mistral en 1944, et avait eu ensuite deux enfants, Louis et Mireille. À ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants nous adressons notre sympathie attristée.

• Le 30 octobre, Lisette Barras s'est éteinte dans son lit. Née Chauvet à Marseille en 1929, elle avait épousé René Barras en 1953 pour laquelle elle fut une épouse dévouée et attentive tout au long de sa carrière politique. Depuis la perte de son René en 2002, la maladie la tenait de plus en plus enfermée chez elle. Toute le village est en deuil.

• Le 15 novembre, Camille Revest est décédé à Allauch. À ses proches nous disons notre sympathie.



Nouveaux habitants

Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs familles dans notre village cette année encore et nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous. Voici donc les nouveaux habitants, quartier par quartier :

- Rue du Canal : M. Gabriel Marre.
- Les Itardes : M^{lle} Laura Ciravégna et M. François Mangot.
- La Carrière : M. et M^{me} Alexandre David et Yun et leur bébé Allan.
- La Coussière : M. Fabrice Ruiz.
- La Coussière : M. Olivier Lionel.
- Combe-Croix : M. Claude Santoni et M^{me} Legall Nathalie.
- Combe-Croix : M. et M^{me} Fontaine Fernand.
- Combe-Croix : M. et M^{me} Paul Amoros.
- Les Itardes : M. Alphonse Philippe.
- Rue des jardins : M^{me} Iori Maryse.
- Les Bachelas : M. et M^{me} Zarroug Stéphane et Morgane et leur fils Noham.



Succès aux examens

Enfin les jeunes du Castellet ont brillé par leurs résultats scolaires ou universitaires. Nous sommes donc particulièrement fiers de :

- Benjamin Bigotto et Alban Cordier et Lise Recotillet qui ont obtenu le brevet des collèges.
- Justine Bigotto qui a eu son BEP de vente.
- Méline Bonnafoux qui a été récompensée par son CAP de coiffure.
- Rémy Buisson qui est diplômé d'un CAP en électro-tech.
- Lisa Curnier qui a réussi son BTS de services en espace rural.



Téléphones utiles

Gendarmerie :	04 92 78 60 09	Infirmiers :	
Pompiers :	18 ou 112	- Petit David	04 92 79 82 58
Urgences SAMU :	15	- Bondil Christine	04 92 75 35 31
Centre anti-poison Marseille :	04 91 75 25 25	- Bouchet Cécile	06 22 34 06 20
Taxis :		- Autric - Izard - Bremond	04 92 78 76 41
- Alizés :	04 92 78 70 67	- Cabinet Conseil - Lamy	04 92 74 39 09
- Boudouard :	06 08 71 15 49	- Cano Joël	04 92 79 80 98
- Conte :	06 07 69 51 16	- Doyen Christine	04 92 75 35 31
- Frank :	04 92 79 91 03	- Geissner Bruno	09 71 38 00 52
- Pascal :	06 27 11 54 13	- Motius Monique	04 92 79 80 98
Ambulances :		- Myers Anne-Laure	04 92 79 80 98
- Alizés :	04 92 78 70 67	Kinésithérapeutes :	
- Frank :	04 92 79 91 03	- Deforges Carinne	04 92 79 94 82
Médecins :		- Devillières Francis	04 92 78 61 98
- Rambert-Er-Travers :	04 92 78 60 27	- Garnier Fabrice :	04 92 79 94 82
- Boffety-Saez-		- Joselet Joëlle :	06 72 87 84 62
Amphoux, Karpoff :	04 92 79 93 87	- O.R.K.I. (SCM) :	04 92 78 61 98
Pharmacies :		- Santucci Jean-Luc :	04 92 79 94 82
- Toche :	04 92 78 60 46	- Tiprez-Panabières :	04 92 78 81 98
- Vittenet :	04 92 78 71 73		

Infos pratiques

Mairie

La mairie du Castellet est ouverte au public du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 15.

Informations : Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 - E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Bus

Le mardi matin un bus passe au Castellet à 9 h 10 (arrêt sur la place du Barri) pour permettre aux résidents de se rendre au marché d'Oraison. Retour à 11 h 30 d'Oraison. Tarif : 2,00 € l'aller-retour.

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères se fait toute l'année le lundi et le vendredi matin. En juillet et août une tournée a lieu aussi le mercredi matin. Pensez à trier le plastique, le verre et le papier dans les conteneurs spécialisés. Enfin la déchèterie est ouverte au public le mardi matin de 9 h à 12 h et le vendredi après-midi de 14 h à 17 h, ainsi que les premiers samedis du mois de 9 h à 12 h.

Ramassage scolaire

Depuis le 1er janvier 2011 et la fusion de la CCVR avec la communauté de communes ILO, le transport pour les enfants scolarisés au collège d'Oraison est devenu gratuit, cette activité faisant partie des compétences de notre nouvelle communauté de communes. C'est donc, pour les familles une économie non négligeable de 150 € par an et par enfant.

Garderie, transport et cantine

Pour le confort des parents travaillant en dehors du village, la garderie fonctionne de 8 heures à 18 heures. Et pour les enfants de Puimichel, Virginie Plauchud assure le transport scolaire entre les deux villages. Cela vaut également pour les jeunes Castellians inscrits en primaire à Puimichel. Ce transport est gratuit pour les enfants. En ce qui concerne les enfants du Castellet scolarisés à Entrevennes, leur transport est assuré par les employés municipaux d'Entrevennes, gratuitement là aussi.

Prix du repas : 3,20 € pour la famille - Tarifs garderie : 1 € le matin, 2 € le soir, 45 € par trimestre pour un enfant et 80 € par trimestre pour deux enfants.

Chats errants : rappel

Depuis 2009 une campagne de lutte contre la prolifération des chats errants a été engagée par la municipalité grâce à une convention signée entre la commune, l'association AEVANA et le cabinet vétérinaire d'Oraison. Cette opération a été couronnée de succès et les chats errants ont disparu du village. N'hésitez pas, à la moindre alerte de contacter Sauveur Civiletti (tél. 04 92 79 62 94 - port. 06 72 45 68 91).

La bibliothèque communale du Castellet en quelques chiffres

- 2001 : ouverture de la bibliothèque aménagée dans une partie de l'ancien presbytère. La réhabilitation de l'édifice et l'équipement ont été entièrement subventionnés par le Conseil général et le Conseil régional.
- 700 : nombre de livres laissés en dépôt par la Bibliothèque départementale de prêt dont 500 sont renouvelés trois fois par an.
- 960 : nombre d'ouvrages appartenant à la commune qui proviennent de dons ou d'achats.
- 5 : nombre de livres pouvant être empruntés pour une durée d'un mois, des prolongations sont accordées à la demande du lecteur.
- 0 : rien à déboursier puisque l'inscription est gratuite pour les habitants du Val de Rancure
- 35 : nombre de lecteurs inscrits en 2011
- 297 : nombre de livres empruntés en 2011

Pour obtenir un ouvrage en particulier, il suffit de demander à la bibliothèque, une navette de la BDP peut passer tous les mois. Nous remercions tous ceux qui donnent des ouvrages.

Programme du comité des fêtes pour 2012

Fidèle à ses habitudes, le comité des fêtes organisera cette année encore des animations dans le village. La réunion du bureau du comité n'ayant pu se tenir avant la date de bouclage du Badaou, nous ne sommes pas en mesure de vous donner des dates précises. Néanmoins voici une liste des manifestations.

- Mi-février : une sortie sera organisée vers une station de ski, en bus. Les non-skieurs pourront passer une journée de détente à la neige.
- Printemps : un loto sera organisé à la salle polyvalente avec de nombreux lots.
- 17 au 20 mai : fête de l'Ascension avec messe en l'église saint-Pierre, apéro, concours de boules et loto.
- Début juillet : traditionnelle fête votive du village avec concours de boules et repas habituel sur la place du village.
- Ponctuellement d'autres manifestations pourront être organisées. Vous serez prévenus par voie d'affichage et par le site internet du Castellet.

Le comité des fêtes remercie la municipalité pour son soutien sans réserve ainsi que la population du Castellet qui participe à toutes les manifestations et contribue ainsi à l'esprit de convivialité du village.

Sydevom : prévention des déchets (programme d'actions 2012-2015)

Le Syndicat mixte Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères des Alpes de Haute Provence présente les actions envisagées pour les prochaines années.

Sensibilisation des publics à la prévention

Communication sur la prévention et le programme local de prévention - Communication auprès des scolaires sur la prévention - Sensibilisation/formation des agents et élus des collectivités - Sensibilisation des consommateurs à leur production de déchets - Promouvoir l'achat en vrac et à la coupe - Accompagner les projets d'étudiants sur la réduction des déchets.

Actions éco-exemplaire de la collectivité

Réduction du papier, achat éco-responsable, réduction de la nocivité - Promotion de la prévention dans les manifestations culturelles et sportives - Promotion de la vaisselle réutilisable.

Actions emblématiques nationales

Communication grand public sur le compostage - Distribution des composteurs - Accompagnement à la pratique du compostage - Opération foyers témoins compostage - Promotion du compostage auprès des établissements accueillant des enfants - Accompagnement pour l'installation d'une unité de compostage au sein d'un établissement accueillant des enfants - Inciter au compostage semi-collectif - Développement de l'opération STOP PUB - Limiter l'usage des sacs de caisse (petit commerce) - Limitation du gaspillage alimentaire.

Actions d'évitement de la production de déchets

Gestion raisonnée des déchets verts chez les particuliers et les collectivités - Création d'une filière de réemploi pour le matériel paramédical en fin de vie - Favoriser le réemploi, la réparation, la location.

Prévention quantitative des déchets d'entreprises

Sensibilisation et accompagnement des hôteliers et/ou restaurateurs à une réduction quantitative de leurs déchets - Sensibilisation et accompagnement des campings à une réduction quantitative de leurs déchets.

Actions de prévention qualitative

Sensibilisation sur les filières de traitements des déchets dangereux envers le tout public ainsi que vers les collectivités adhérentes - Promouvoir et développer les points de collecte des déchets dangereux chez nos adhérents - Déchets dangereux : j'évite ou je trie.

Actions susceptibles d'être mises de côté

Promotion du textile sanitaire durable (couches lavables) - Marquage de l'impact CO2 sur les produits - Diminution de la quantité de carburants utilisés - Film sur le compostage - Promotion des composteurs collectifs en pieds d'immeubles et chez les gros producteurs - Lombricompostage - Mise en place d'achats groupés sur produits de nécessité et produits pour les animaux de compagnie - Prolonger la durée de vie des appareils et des objets - Bourse d'échange textile - « Promo pou-belle » dans les hôtels/gites.

Réalisations et travaux 2011

Comme tous les ans la municipalité œuvre pour améliorer la qualité de vie dans notre village. Nos employés municipaux sont fortement mobilisés pour tout l'entretien courant jour après jour, ainsi que pour des opérations plus ponctuelles mais plus lourdes. D'autres réalisations nécessitent le recours à des entreprises spécialisées. Les budgets doivent être gérés avec rigueur pour permettre à la commune de conserver des finances saines. Heureusement il existe des subventions (mais aller les chercher demande du temps et de l'énergie). Enfin une partie des travaux est à la charge de la communauté de communes ILO.



Sur mesure à l'école

Les portes, fenêtres ou volets des constructions anciennes sont rarement à des dimensions standard actuelles. Aussi nos deux employés communaux ont-ils carrément fabriqué un volet sur mesures pour la deuxième salle de l'école.



Début janvier le premier travail de l'année a été une intervention pour l'école.



Écobuage

Un temps assez chaud mais relativement humide en ce début d'année fut une occasion idéale pour la pratique sans risque de l'écobuage. Nos employés s'y sont attelés pendant plusieurs semaines, du nord au sud et d'est en ouest ne laissant nulle place dans le village où leurs mains ne passent et repassent. A la clé : des rives toutes propres.



Depuis les abords du lac de stockage jusqu'à ceux de l'aire de lagunage en passant par les rives des canaux.



Pose de clôtures aux logements municipaux

Un mois de février clément a permis aux employés de la commune de poser des clôtures autour des jardins de quelques bâtiments mis en location par la municipalité. Confidentialité des familles et sécurité des enfants sont ainsi bien assurés.



Patrick Roche fixe le grillage aux poteaux préalablement scellés.



Sur les barrières en bois qu'ils ont réalisées et posées, nos employés municipaux ont apposé le panneau rappelant le financement par le FSL.

Ralentisseurs

Dans le cadre de la poursuite de mise en sécurité des accès au village du Castellet, deux ralentisseurs ont été installés en 2010 entre le cimetière et le *Bout du Village*, un autre à peu près au niveau du stade. Leur efficacité immédiate a été encore renforcée avec la mise en place de barrières en bois de chaque côté de la chaussée pour dissuader les quelques automobilistes récalcitrants à rouler dans les champs pour les éviter. Désormais il n'y a plus le choix et mieux vaut filer bien droit...



Chers graffitis

Si les jeunes n'ont pas conscience du coût entraîné par la réparation de leurs incivilités, les parents, eux, auront à en subir les conséquences financières dans leurs impôts !



Quelques jeunes ont cru bon en fin 2010 d'apposer des graffitis sur la charpente de l'abribus-four à pain. Nos employés ont dû passer plusieurs jours à réparer ces outrages stupides. Un coût répercuté sur les impôts !



Les bouchons du canal ont sauté !

Les anciens vous le diront : dans le temps un canal d'arrosage passait à ciel ouvert dans la rue du Canal, la bien nommée. Vous savez, la rue où se trouve la mairie. Or depuis des dizaines d'années de recouvrement, la canal n'avait pu être curé convenablement et les dépôts s'étaient accumulés au point d'en rétrécir fortement le passage, puis de le boucher. D'où la nécessité d'une intervention en plusieurs points pour parvenir à dégager le passage.

Par la traverse des Bachelas le camion-pompe a pu envoyer son flexible pendant que nos employés œuvraient au niveau du regard. Une masse considérable de dépôts a ainsi été évacuée.



Une martelière reconstruite

Après avoir réhabilité la promenade qui longe la déviation depuis le point d'apport de verres et cartons, Franck et Patrick ont reconstruit la vieille martelière au bout de cette promenade. Un bienfait pour le réseau d'irrigation.

Toute la maçonnerie de la martelière a été refaite par nos employés.



Curage des abords de Rancure

Suite à des précipitations importantes et violentes, plusieurs endroits des abords du torrent de Rancure ont été envahis par des coulées de boues et de cailloux, mais également par des embâcles. La tractopelle de la communauté de communes a été mise à contribution pour débarrasser tout cela. Les cailloux récupérés ont servi à remblayer certains passages.

Jean-Marie Angelvin, aux commandes de la tractopelle de l'intercommunalité.

Rue de la Patouille

Entretien du réseau humide

Des problèmes récurrents et réguliers dans le réseau d'égouts du quartier des Bernards et de la rue de la Patouille ont nécessité, courant juin, des travaux d'urgence sur le réseau, deux maisons ayant des soucis d'évacuation. En plus d'un nettoyage par tringlage des canalisations, il a fallu procéder à l'ouverture de deux raccords, ce qui a permis de mettre en évidence la vétusté des tuyaux en éternit qui n'avaient pas résisté à la pression des racines d'arbres pourtant éloignés de plus d'une dizaine de mètres. Des fissures et de franches ouvertures avaient permis aux racines de s'infiltrer à l'intérieur même des canalisations et de les boucher complètement, remontant jusque dans les maisons et dans le siphon des WC de l'une d'entre elles ! Ce n'est pas une blague...

Les travaux ont duré plusieurs jours et ont nécessité l'utilisation d'engins de chantier pour creuser la chaussée.



La rue de la Patouille a été fermée quelques jours pour travaux.

Le bureau de la mairie refait à neuf

Et il en avait besoin ! Car cela faisait bien une trentaine d'années qu'il n'avait pas été rénové et que la toile de jute qui recouvrait ses murs était pour le moins fanée. C'est désormais chose faite. Franck Pheulpin a profité des vacances d'été et de la fermeture de la mairie pour déposer le vieux tissu, redresser les murs de guingois les enduire d'un mortier coloré, refaire tous les joints des pierres apparentes, rénover la cheminée XVIII^e siècle et lui redonner son lustre d'antan en mettant les rechapés en valeur, accrocher le buste de Marianne, décaper et revernir les boiseries et les poutres, purger toutes les fissures du plafond et le repeindre.

Lorsque vous viendrez rencontrer notre secrétaire Bénédicte à l'occasion de quelque démarche administrative, vous enverrez sûrement la chance qu'elle a de travailler dans un endroit aussi beau et aussi agréable...



Un nouveau look plus intimiste pour le bureau municipal.

Travaux importants dans les rues des Jardins, du Four-Vieux et sur la place de l'Église

La rue des Jardins, qui part de la place du Pountis pour aboutir à la place de l'Église, puis la rue du Four-Vieux ont été les premières équipées d'un réseau d'eau dans les années cinquante. Donc elles possédaient le réseau le plus vétuste du village, celui posant le plus de problèmes, au point que la réfection totale ne pouvait plus être évitée. La municipalité a donc commencé le parcours du combattant pour aller à la pêche aux subventions et lancer son appel d'offres, etc. Entre-temps l'adhésion à ILO a permis dès la première année au Castellet de tirer quelque avantage. En effet les compétences d'ILO sont plus larges que celles de l'ex-CCVR et de nombreux travaux ont été en

partie ou en totalité pris en charge par la communauté de communes, dont, ici, la réalisation des réseaux humides (eau potable et assainissement). Une bonne nouvelles pour les finances propres du Castellet qui a pu faire des économies !

Ainsi a-t-on pu voir arriver mi-mai les premières équipes de la SETP avec leurs camions et leurs engins de chantier. Les chaussées ont été éventrées sans hésitation et sans regret pour déposer tous les vieux tuyaux usés et les remplacer sur toute la longueur par des canalisations flambant neuves, répondant aux dernière normes sanitaires. Les compteurs d'eau ont été placés en limite de propriété. Et un réseau d'eaux pluviales a été créé à



Profitant de la réfection totale des réseaux, les regards ont été remplacés – voire souvent installés quand ils n'existaient pas – pour permettre un meilleur entretien. La physionomie des lieux a été longtemps bouleversée.

l'occasion conformément à la législation dans les deux cas. Et dans la foulée la municipalité a profité de ces travaux pour refaire le pavage de la place de l'Église déformé par les racines du platane. Elle a fait également installer un circuit fermé pour alimenter la fontaine de l'église et économiser ainsi de l'eau. Enfin prochainement l'intérieur du lavoir sera recouvert d'un enduit étanche.

Chaque semaine le maire Henri Garcia a eu une réunion de chantier avec Sylvain Gruzza du cabinet MG ingénierie (maître d'œuvre) ainsi qu'avec Mathieu Pousseo (responsable eau et assainissement à ILO) et Thierry Peltier (responsable des travaux chez SETP) pour s'assurer du bon déroulement des travaux, lesquels ont duré jusqu'au

milieu de l'été, créant certes une gêne passagère aux riverains, mais avec en contrepartie la garantie d'un excellent confort d'utilisation pour de longues années.

Le coût total des travaux s'élève à 136 000 € dont 57 500 € seulement sont à la charge de la commune du Castellet. En effet le reste est financé par le Conseil général à hauteur de 23 500 €, par l'Agence de l'Eau pour 10 500 €, par la dotation globale d'Équipement pour 32 101 € et enfin par ILO en ce qui concerne l'eau et l'assainissement (compétences de l'intercommunalité) à hauteur de 12 349 €.



Bien sûr après ces travaux gigantesques il aura fallu tout remettre en état : goudron enrobé de qualité dans les rues et pavage à l'identique sur la place de l'Église, avec en prime des nouvelles bordures de trottoir.

Nouveau passage pour le Rancure



Le chemin qui monte à la déchèterie et sur le plateau pour rejoindre Coguille, Lebret et Cadaret doit traverser le Rancure. Dans la première partie du siècle dernier cela se faisait par un passage à gué. Puis, lorsque la déviation a été tracée et que la circulation automobile s'est développée, la chaussée s'est élevée au-dessus du lit, non par un pont, ouvrage coûteux, mais en laissant le Rancure s'écouler par deux buses tubulaires de 80 cm de diamètre. Solution satisfaisante en temps ordinaire, mais insuffisante lors des colères du torrent capable de charrier des embâcles incapables de passer au travers de ces buses trop étroites, d'où le débordement des eaux vers la chaussée de la déviation et les propriétés limitrophes. Des travaux menés début septembre par ILO, qui gère la voirie structurante, ont permis de remplacer ces buses par une nouvelle buse de 1 x 2 m de passage qui permet aux troncs d'arbre de passer sans problème.



Les travaux ont commencé par la destruction de l'existant et par la stabilisation du fond du lit du Rancure.



Puis les buses démolies et remplacées par une buse de section rectangulaire bien plus large évitant les embâcles.

Goudronnage de la Coussière

La Coussière est certes le deuxième axe important de notre village après la Carrière, mais c'est surtout un vallon connu dans le passé pour amener des torrents d'eau, de boue et de caillasses depuis le plateau des Mées. Depuis que le pastoralisme s'est quasi éteint et que la forêt a repris ses droits sur les flancs des collines, les eaux de ruissellement ne font plus autant de dégâts. Les habitants de cette voie n'ont donc plus le besoin impérieux de protéger leurs entrées de maisons ou de jardins par des planches de bois engagées dans des glissières comme c'était encore le cas il y a une cinquantaine d'années. Et puis les maisons individuelles se sont multipliées. La Coussière est donc devenue très fréquentée. Et le revêtement de sa chaussée qui n'avait pas été refait depuis vingt ans commençait à

devenir un véritable supplice pour les amortisseurs et les essieux des voitures. La municipalité a donc engagé cette année la réfection totale de cette voie. BS Voirie a remporté l'appel d'offre et a pu exécuter les travaux en quelques jours, fin novembre. Les gros trous ont d'abord été remplis avec un mortier-goudron extrêmement solide pour stabiliser le fond sur lequel a été déposé du « bicouche » nettement moins onéreux que de « l'enrobé » mais plus à la portée du budget de notre village. Durée de vie assurée : plus de 10 ans. Enfin la commune a profité de la présence des engins pour faire boucher les trous sur la route au-dessus de la déchèterie (celle qui monte jusqu'aux campagnes de Cadaret, Lebret et Coguille) et offrir de nettement meilleures conditions de circulation aux riverains. Coût total des opérations : 20 000 €.



Toutes les phases des travaux, du rebouchage des trous jusqu'au dépôt du revêtement et à la finition des bordures.



Grillages surélevés au stade

La présence d'un stade et d'un terrain multisport sont un atout pour la jeunesse du Castellet. La fréquentation est assidue avec des ados et même des adultes. Revers de la médaille, avec la participation de personnes physiquement plus puissantes, les grillages de protection autour du stade étaient devenus un peu trop bas et les ballons terminaient souvent leur course chez les voisins. Pour pallier ce désagrément nos employés ont installé aux endroits stratégiques des grillages surélevés.

Les nouveaux grillages montent à 6 mètres !



Les dégâts dans le vallon de Laga

Par deux fois au cours de 2011 le chemin de Laga, celui qui mène à la source, propriété de la commune, a été rendu impraticable (même par des 4x4) à la suite de torrents, de coulées de boues et de dizaines de tonnes de galets venus des plateaux et des flanc de collines auxquels ils ont été arrachés. À chaque fois il a fallu réparer le chemin à grand renfort d'heures de tractopelle. Des interventions fastidieuses et coûteuses ! Lorsqu'on voit depuis les hauteurs du plateau d'en face, vers Santrancy, la reconfiguration du paysage par les implantations de panneaux photovoltaïques, on comprend mieux : toute végétation a été rasée et on distingue un véritable entonnoir qui canalise les eaux de pluie dans un goulet. En cas de très fortes précipitations, les conséquences sont désastreuses. Afin de protéger les coûteuses installations de captage de la source, la municipalité du Castellet a alerté les autorités qui ont pris contact avec la société en charge des travaux d'installation des sources d'énergie verte. Résultat à la hauteur de nos espérances, la société s'est engagée à installer un bassin de rétention de façon à éviter ces écoulements torrentiels. L'alerte du Castellet aura aussi servi de leçon pour des installations futures !



On distingue nettement sur la photo du haut l'entonnoir constitué par les surfaces d'où toute végétation a été rasée pour l'installation des panneaux photovoltaïques. Et on en voit, au-dessous, les conséquences...

Dernière intervention à la Patouille

Fin novembre un raccordement du tout-à-l'égout s'est une nouvelle fois bouché entre la place des Bernards et la rue de la Patouille, pour la cinquième fois en moins de trois ans. Dépêché par ILO, un camion de la SAUR est intervenu dans l'urgence pour débloquer la situation des habitants du quartier. Apparemment il y a là un point sensible à régler très rapidement. Une exploration à la caméra s'impose pour établir un diagnostic du réseau et permettre de résoudre durablement le problème dans l'intérêt de tous.



Salle polyvalente : dernier chantier de l'année

Fin octobre a débuté le chantier de réfection de la salle polyvalente qui n'avait pas été refaite depuis une vingtaine d'années. Locations à des associations, fêtes du village, mariages, les occasions ont été nombreuses pour venir à bout des peintures et des revêtements muraux. Nos employés se sont mis au travail, aidés quelques heures par des volontaires du village venus gratter les enduits et la colle, avant la découverte – et l'achat – d'une spatule électrique miracle. Ouf ! Redressage des murs, rebouchages des fentes, encastrement des circuits électriques, éclairage entièrement renouvelé, ce fut un travail

de longue haleine mené de main de maître par Franck, qui a assuré à lui seul la plus grande partie de cette réfection. Le nouveau revêtement phonique supportant la peinture offrira la possibilité d'être nettoyé, ce qui n'était pas le cas de l'ancien. Les coloris plus clairs donnent à la « nouvelle » salle une ambiance plus chaleureuse et plus détendue. Cela n'aura coûté que 4100 € à la commune, ce qui constitue une sacrée économie par rapport au coût d'une entreprise : les sommes ainsi épargnées pourront être affectées dès cette année à d'autres besoins. Et en plus on a un travail extrêmement soigné.



Deux mois de travail auront été nécessaires à Franck pour venir à bout du chantier de notre salle polyvalente... avec quelques aides, bien entendu. Inauguration de la salle à l'occasion des vœux 2012 du maire.

Rétro 2011 - École...



Le civisme dès la maternelle

Un maire ancien instituteur, quoi de mieux pour expliquer avec les mots justes à des enfants de maternelle ce qu'est une mairie, à quoi elle sert, comment elle fonctionne ? D'ailleurs Sophie Reymond, notre institutrice, n'a pas hésité à commencer l'année civile en amenant ses élèves, le 31 janvier, prendre une leçon de civisme avec Henri Garcia ceint de son écharpe tricolore et entouré des symboles de la République : le buste de Marianne, le drapeau français accompagné du drapeau européen.

Carnaval en pleine rue

Le 8 mars dernier, une bande de drôles robots méconnaissables s'est égayée dans les rues du village sous la surveillance attentive de Sophie, de Karine et d'une flopée de parents attendris. Tous ces enfants fêtaient carnaval sous les plus beaux costumes du monde, ceux qu'ils avaient eux-mêmes réalisés en classe avec leur institutrice et leur atsem, à grand renfort de cartons, de papiers multicolores, d'alu et même de sacs poubelle. Bien sûr les habitants ravis ont offert des bonbons aux bambins.



Sortie à Digne-les-Bains : les enfants et les papillons

Le 30 mai les enfants de l'école maternelle encadrés par Sophie Reymond, leur institutrice, ainsi que par Karine et Sonia, sont partis à la découverte du site de Saint-Benoît à la réserve géologique de Digne-les-Bains, véritable musée à ciel ouvert. Les petits ont visité la ferme des papillons. Le refuge à insectes leur a permis d'observer les chenilles qui se transforment en papillons ainsi que des larves d'abeilles. Le pique-nique sous les ombrages leur a redonné des forces avant de participer à un atelier de recherche d'indices de présence des animaux.

Les écoliers ont réalisé avec de l'argile des moulages d'empreintes de renard ou d'écureuil. Ensuite les petits ont fabriqué des œuvres éphémères avec des feuilles, des cailloux ou des pommes de pin trouvés sur le sol. Cette belle journée se voulait l'aboutissement du travail effectué tout au long de l'année par l'institutrice qui souhaite sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement.



... activités et sorties



Fête du livre à Forcalquier

12 mai : les élèves de la maternelle du Castellet sont allés à Forcalquier en compagnie de leur institutrice Sophie Reymond et de Virginie Plauchud pour la fête du livre, alors que les élèves du primaire, à Puimichel, ont participé à une élection littéraire (cinq livres imposés) sous l'égide de leur institutrice Ariane Sédès et de Pierre Bonnafoux, le maire. Une réussite dans les deux cas !

Fête des écoles

Le 24 juin, après plusieurs semaines de préparation intensive, les élèves des trois écoles ont donné leur magnifique spectacle de fin d'année à Entrevennes. Un spectacle coloré et animé, plein de bonheur, axé comme les autres années sur le thème de la sauvegarde de notre planète. Une belle façon d'enseigner à nos têtes blondes des valeurs pour l'avenir de façon ludique et enjouée. Bravo !



Tous à Paris !

Grâce à l'argent récolté en cours d'année (lotos, ventes de bulbes de fleurs, calendriers, pâtisseries, fêtes...) les 18 élèves de Puimichel ont pu se rendre à Paris du 29 juin au 1^{er} juillet pour visiter Versailles, le musée du Quai Branly, le Louvre et bien sûr la Tour Eiffel. Le projet a été porté tout au long de l'année par Ariane, l'institutrice, et par les parents d'élèves avec le soutien du SIVU et du comité des fêtes de Puimichel.

Rentrée 2011-2012

5 septembre : Fabien, Léo, Jeanne, Nathan ou Tatyanna sont tous nés en 2008 et pour eux c'est le premier jour d'école. Sophie et Karine ont accueilli les seize élèves inscrits cette année avec gentillesse et bienveillance (5 en petite section, 5 en moyenne section et 6 en grande section). Karine assure la garderie de 8 h 00 à 18 h 00 ainsi que la cantine. L'école primaire, elle, est à Puimichel.



Préparatifs de Noël

Pour la fête de Noël les enfants de la maternelle ont fabriqué des objets en pâte à sel : des bonhommes de neige et des guirlandes ont pris forme grâce à leurs petites mains. Les écoliers ont également appris à réaliser de délicieuses pâtisseries. Les enfants se sont rendus le mardi 13 décembre à 18 h à la chapelle Saint Elzéar à Puimichel. Avec leurs camarades des écoles d'Entrevennes et de Puimichel, ils ont interprété des chants de Noël et proposé un marché avec leurs créations.

Rétro 2011 - Village...



La Belenado au Castellet

Dimanche 16 janvier la salle polyvalente était archi-comble à l'occasion d'un concert autour du thème de la crèche (*lou belen* en provençal), proposé par l'association Castellum. Cette *Belenado* est née il y a cinq ans de la rencontre entre Lei Gabian et Jean-Jacques Tournebise titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Forcalquier. Depuis 1997 les sept musiciens des Gabians sous la direction de Sébastien Bourrelly veulent promouvoir le galoubet et le tambourin. Durant presque deux heures les tambourinaires, accompagnés à l'orgue, ont fait revivre la magie de la période calendaire en interprétant toute une série de Noëls traditionnels du compositeur provençal du XVIII^e siècle Nicolas Saboly ou d'autres plus contemporains de Maurice Guis ou de Maurice Maréchal. Des lectures de texte de Maria Borrely, d'Alphonse Daudet, de Jean Giono et de Marie Mauron ont ponctué ce magnifique programme.

L'auditoire a été conquis par ces passionnés de la culture provençale. En témoignent les applaudissements qui ont salué les Gabians ainsi que Jean-Jacques Tournebise.



Les vœux du maire

Samedi 22 janvier 2011, à 18 h 30, le maire du Castellet, Henri Garcia, avait convié la population du Castellet ainsi que les représentants des corps constitués, les élus et les associations des communes voisines à la cérémonie des vœux pour 2011. Cette année en particulier des représentants de notre nouvelle communauté de communes, ILO, étaient présents.

Une cérémonie qui lui a permis en particulier de faire le bilan des actions et des réalisations effectuées au cours de l'année écoulée et d'annoncer les projets pour l'année 2011. Mais il s'est aussi efforcé de parler de la vie de notre petite commune n'oubliant jamais de rendre hommage à tous ceux qui l'entourent, son conseil municipal, les associations du village et les employés de la commune qui, par leur action quotidienne facilitent le vie de tous. Et il a bien sûr expliqué la fusion de notre ancienne communauté de communes du Val de Rancure avec celle de l'Intercommunalité du Luberon oriental (ILO) en exposant les grandes lignes de ce que l'on peut attendre de cette fusion.



... événements, vie des assos



Ski aux Orres

Les trois comités des fêtes des villages du Val de Rancure (Entrevennes, Le Castellet, Puimichel) ont organisé, le samedi 5 février, une sortie en bus vers la station de ski des Orres. Au programme neige et soleil ! Et surtout une journée de sport et de détente pour la quarantaine de « vacanciers » qui ont participé au voyage. De l'avis unanime ce fut une belle réussite. La preuve, tous sont partants pour renouveler l'opération. Bravo aux bénévoles qui se chargent de l'organisation.

De l'eau au Rancure

Le 18 février l'eau s'est remise à couler dans notre Rancure après les pluies de janvier et de début février. Il faut dire que nous ne sommes plus en période de sécheresse comme ce fut le cas quelques années de suite. Et comme les mois de mars et avril puis juin furent particulièrement arrosés, notre brave petit torrent a bien coulé tout au long du printemps puis de l'été jusqu'à mi-juillet. Il fallut les fortes chaleurs pour que l'eau s'épuise et descende au-dessous du lit de cailloux.



Le train des Pignes

Dimanche 15 mai, cinquante personnes des communes d'Entrevennes, Le Castellet et Puimichel se sont retrouvées dans la cour de la gare de Mézel à l'initiative des comités des fêtes des trois villages. Petits – même tout petits – et grands sont montés dans le train des Pignes à destination d'Entrevaux. Après 1 h 30 de trajet le repas au restaurant Le Vauban a permis aux touristes d'un jour de reprendre des forces avant de visiter la ville fortifiée. Une visite guidée était proposée par l'office du tourisme. Elle a permis de découvrir la porte royale, le pont-levis, le four banal, le moulin à farine, le moulin à huile et la cathédrale du XVII^e siècle, joyau de l'art baroque provençal. Les plus courageux sont montés jusqu'à la citadelle (montée de 800 mètres, 25 minutes, 156 mètres de dénivelé) et ils ont été récompensés par le très beau panorama sur la ville. D'autres ont préféré flâner dans la cité médiévale, évêché pendant treize siècles, citadelle de la France. Puis il fallait bien penser à rentrer, mais sur le chemin du retour, plusieurs voix se sont élevées pour dire : « Alors, on va où la prochaine fois ? »



Rétro 2011 - Village...



Labiche et Lumière d'étoiles

Les trois coups résonnent, le rideau se lève, l'espace d'une soirée la salle de restaurant du Grand Pré s'est transformée en scène de théâtre. À l'initiative d'Agnès et de Michel, les propriétaires du Grand Pré, la compagnie Lumière d'Etoiles est venue jouer la première de sa nouvelle pièce Les deux timides d'Eugène Labiche. La salle du restaurant est comble. Cette manifestation est une réussite...

Les acteurs amateurs de l'atelier théâtre d'Oraison ont interprété avec brio cette pièce à la fois drôle et romantique, mise en scène par Marjorie Cailliau. Jules et Cécile s'aiment. Seul problème il est timide ! Et quand un timide rencontre un autre timide, surtout s'il est le père de la jeune fille, cela crée plus d'un quiproquo ! Durant 1 h 15 les acteurs et actrices Denis, Alexandra, Philippe, Danièle, Marinette, Michèle et Daisy ont entraîné les spectateurs dans un tourbillon de jeux de mots et de rebondissements sur un rythme endiablé. Le final est aussi époustoufflant. Le public a acclamé les comédiens ainsi que Marjorie venue les rejoindre sur la scène. Très haut niveau pour cette troupe amateur !

Les séniors à l'hippodrome

Notre commune a intégré ILO* au 1^{er} janvier de cette année. De ce fait les séniors de notre village ont été conviés à une sympathique manifestation sur l'hippodrome d'Oraison. Au programme un apéritif de bienvenue offert par l'ensemble des communes de la communauté et un repas sorti du panier ou acheté sur place (saucisses, merguez, frites). Le but était de faire se rencontrer – et mieux se connaître – des voisins. Objectif atteint, la commune du Castellet se distinguant par une participation exceptionnelle. Un concours de boules était organisé l'après-midi, mais là nos concitoyens n'ont guère brillé.

Les Castellians se sont déplacés en nombre pour ce premier rendez-vous des séniors organisé par la communauté de communes. A noter que notre maire était présent seulement à titre de premier magistrat... puisqu'il n'était pas encore un senior. Veinard, va !

Un rendez-vous auquel, n'en doutons pas, nous serons encore plus nombreux en 2012.



* ILO : Intercommunauté du Luberon Oriental

... événements, vie des assos



Fête de l'Ascension

Que serait Le Castellet sans sa traditionnelle fête de l'Ascension portée à bout de bras depuis des décennies par le Comité des fêtes ?

Cette année encore ce fut une réussite et au nom de tout le village, nous tenons à remercier les bénévoles de l'association qui ne ménagent pas leur peine pour organiser cette belle animation du village.

Le jeudi 2 juin, donc, les festivités ont commencé par une messe en l'église Saint-Pierre.

Après cela le comité des fêtes a offert l'apéritif à tous les habitants et amis du Castellet, parmi lesquels on a pu apprécier la présence des élus locaux, notre maire Henri Garcia, Jacques Échalon, le président de la communauté de communes ILO, Michel Vittenet, maire d'Oraison, Serge Sardella, conseiller général de notre canton, Max Brunel, vice-président d'ILO et Pierre Bonnafoux, maire de Puimichel.

Dans l'après-midi s'est ouvert le non moins traditionnel concours de pétanque qui a réuni, comme tous les ans de nombreuses équipes...

Puis, vers 17 heures s'est tenu un loto doté de magnifiques lots, qui a rassemblé un nombreux public venu du village ainsi que des alentours.

Enfin le lendemain les amateurs d'aïoli ont pu se rendre au restaurant Le Grand Pré, chez Agnès et Michel pour déguster cette succulente « pommade » bien de chez nous.

Programme de la fête de l'Ascension 2011

Jeudi 2 juin

10 heures : messe en l'église Saint-Pierre

15 heures : challenge René Barras, pétanque

2j x 3b : 100 € + FP

Consolante : 50 € + FP

17 heures : loto à la salle polyvalente

Buvette, snack, camion pizza sur la place toute la journée

Vendredi 3 juin

9 heures : jeu provençal au Grand Pré 2j x 3b : 100 € + FP

12 heures : aïoli (12,50 €)

Samedi 4 juin

15 heures : pétanque 2j x 3b : 100 € + FP

Consolante : 50 € + FP

Rétro 2011 - Village...



L'oratoire saint Marc terminé

Courant juin, la reconstruction de l'oratoire situé dans le quartier des Itardes par l'association Castellum est arrivée à son terme. Les bénévoles de l'association ont eu le soutien de notre employé communal Patrick Roche qui est venu – bénévolement lui aussi et en dehors bien sûr de ses horaires de travail – pour apporter la touche finale en faisant l'enduit de finition. Qu'il soit ici remercié pour les heures qu'il a consacrées à cette modeste entreprise. Prochainement l'aire mise gracieusement à disposition par Annie Giraud sera aménagée pour accueillir les touristes de passage (table et bancs) et elle présentera quelques outils agricoles du siècle dernier. Enfin l'association Castellum attendra les alentours du 25 avril (date de la saint Marc) pour procéder à l'inauguration officielle de ce simple édifice de maçonnerie qui deviendra alors officiellement un oratoire après sa bénédiction par le curé. Ainsi cette association laïque aura participé à la reconstruction d'un élément du patrimoine de notre village qui avait été entièrement démoli lors de la création de la déviation qui contourne le centre du Castellet. Elle aura ainsi rempli sa mission.



Concert du 21 août

En plein milieu d'un été torride, le dimanche 21 août, le Comité des fêtes avait organisé un concert au Castellet en invitant une harmonie largement appréciée dans notre région et au-delà pour la qualité de ses prestations et pour la valeur des musiciens qui la composent, l'*Écho forcalquiéren*. Installés sur le parvis du restaurant Le Grand Pré en fin d'après-midi, pendant plus d'une heure, les musiciens ont enthousiasmé le public qui avait choisi de venir passer la fin de journée en musique. Un spectacle diversifié et entraînant qui a pu montrer la haute qualité de la formation de Forcalquier ! On pourra regretter une participation relativement faible, mais peut-être que cette date en milieu de l'été n'aura pas été propice à une présence plus nombreuse, les vacanciers recherchant plutôt la fraîcheur du lac des Buissonnades. Les spectateurs qui le désiraient ont pu ensuite terminer leur soirée de façon gastronomique en prenant leur dîner sur place en compagnie des musiciens qui avaient été invités à prendre leur repas chez Agnès. Une bien belle journée à renouveler avec plus de publicité aussi.



... événements, vie des assos



Fête votive du Castellet

Décidément le Comité des fêtes n'a pas chômé cet été, et cela en raison de la date tardive de Pâques en 2011 qui a entraîné forcément une date tout aussi tardive de la fête de l'Ascension où se déroule traditionnellement une fête au Castellet. Et comme la fête votive a lieu tout aussi traditionnellement au début du mois de juillet, le comité des fêtes n'a eu qu'un mois, jour pour jour, pour se préparer à organiser cette fête votive qui a eu lieu les 1^{er} et 2 juillet. Cette année les enfants ont été les grands gagnants. Ils ont profité de nombreuses attractions foraines bien à leur goût, telles que pêche aux canards et aux friandises, ou encore manège pour les plus téméraires... sous le regard protecteur des parents. Les adultes, eux, ont été conviés au pot de l'amitié (et de la modération, cela va de soi), avant de pouvoir se délecter d'une monstrueuse et sublime paëlla prise convivialement sur la place du Barri jusqu'à une heure tardive, au son des flonflons émis par une sono très appréciée ! Et bien sûr, comme tous les ans, cette fête votive était aussi l'occasion pour les amateurs de participer à des concours de pétanque pendant la journée.



Rétro 2011 - Village...



Les Séniors au Grand-Pré

À l'initiative du maire Henri Garcia, soixante-dix Castellians de soixante ans et plus, inscrits sur les listes électorales, ont été conviés au repas des anciens le 15 octobre au Grand Pré. Le but : faire se rencontrer des gens qui n'ont plus tellement l'occasion de se croiser au cours de l'année, mettre en contact les natifs du village et les nouveaux arrivants, donner de la cohésion sociale à la population et faire plaisir. Cette initiative très appréciée a été un franc succès. Un merci au passage à Michel et Agnès qui ont tenu à offrir eux-mêmes l'apéritif.



... événements, vie des assos



Vaqui au Castellet

Dans le cadre d'une émission tournée par France 3, Le Castellet a reçu la visite d'une équipe de *Vaqui*. Tout s'était décidé par l'intermédiaire de Richard Magnan, le prof de provençal de l'association Castellum. Éliane Tourtet est venue accompagnée de son équipe (Dominique Jouannest à la caméra, Richard Raynaud au son et Jean-Michel Guyonnet à l'éclairage) pour une journée de tournage dans les rues et les sites de notre village. La diffusion a eu lieu le samedi 5 novembre à 10 heures 50.

Cérémonie du 11-Novembre

Le 11-Novembre honorait la mémoire des soldats tués pendant la guerre de 14-18. Mais dorénavant, puisqu'il ne reste désormais plus de survivant parmi ces *poilus*, cette date commémorera tous les morts pour la France. Comme partout dans le pays, des gerbes ont été déposées au monument aux morts du Castellet en présence du maire, des jeunes sapeurs pompiers et d'une délégation des Anciens Combattants. Les noms des enfants du pays tombés pour l'honneur et la liberté ont été récités.

La déléguée des jeunes sapeurs-pompiers a lu le communiqué des Anciens Combattants. Marcel Avargues, président des Anciens Combattants et Médaillés de guerre d'Oraison, a énoncé, lui, le texte du président de la République. Enfin notre maire Henri Garcia, a délivré un message d'espoir pour « *un monde meilleur [... pour lequel] se sont battus ceux de 14, ceux de 39...* ». Reprenant la devise de notre République il a particulièrement insisté : « *Elle est où la liberté si je n'ai pas de travail pour nourrir ma famille ? Elle est où l'égalité si le riche qui vit dans le village d'à-côté paye moins d'impôts que moi ? Elle est où la fraternité si elle s'arrête à la consonance du prénom ?* »



Provençal : repas de Noël

Les élèves du cours de provençal de l'association Castellum ont fêté Noël le 20 décembre autour d'un repas qu'ils ont eux-mêmes préparé, chacun apportant sa propre spécialité. Une façon très conviviale et festive de terminer l'année civile. Musique et amitié ont ponctué cette soirée sympathique. Bravo à tous les élèves pour leurs efforts couronnés de réussite (modeste, mais réussite quand même) et merci à Richard, notre prof, pour sa gentillesse.



Le mot de nos employés

Petits rappels de nos employés à la population du Castellet.

• Ordures ménagères

Pas de poubelles devant les logements avant les jours de ramassage. Pas de cartons vides qui volent au vent. Pas d'ordures en vrac dans les poubelles (utilisez des sacs). Pas de poubelles sans couvercle (les chiens déchirent les sacs et lorsqu'il pleut les poubelles sont pleines d'eau et les employés ne peuvent pas les vider sans se mouiller). Pensez à trier vos déchets et à utiliser les points d'apport volontaire. Enfin, si vous devez jeter des ordures en dehors des jours de ramassage, des conteneurs sont à votre disposition en bas de la Coussière sur le parking du garage communal. Gardons un village propre!

• Encombrants - respecter les règles

Les encombrants ne sont pas des ordures ménagères. La déchèterie est à votre disposition ou bien les employés communaux peuvent vous débarasser (prenez rendez-vous auprès de la mairie).

• Attention aux cendres chaudes

Ne jetez pas vos cendres dans les poubelles. Lorsqu'on les jette dans les conteneurs les braises peuvent se raviver. Résultat, un incendie à la déchèterie a nécessité l'intervention des pompiers. Attendez donc que les cendres soient froides et mettez-les dans des sacs en plastique pour qu'elles ne risquent pas de s'envoler au vent..

• Vandalisme et vols à la déchèterie

Des grillages défoncés pour pénétrer, des conteneurs vidés et éparpillés, des câbles électriques arrachés et volés, notre déchèterie a été victime d'actes de vandalisme au cours de l'année.

• Virage dangereux

Malgré tous les avertissements et la signalisation mise en place, des accidents se sont encore produits en 2011 sur la déviation au virage de Combe-Croix (véhicules détruits et haie arrachée). Attention en particulier au verglas par temps froid.

• Une nouvelle camionnette pour les employés

Un pick-up 4x4 avec benne, financé à 80% par le Fonds de solidarité locale, permet désormais à nos employés de diversifier leurs tâches. Prix du véhicule : 19 277 € ; coût pour la commune : 4 277 €.

*Bénédicte, Franck et
Patrick vous souhaitent
une bonne année 2012.*



*Actes de vandalisme
à la déchèterie*



*Incendie provoqué
par des cendres chaudes.*



*Une nouvelle camionnette
au Castellet.*



Verglas, accident, haie défoncée.



Franck Pheulpin : héros et « novi »

2011 a été une année marquante pour notre employé communal Franck Pheulpin. Le 5 avril il s'est fait remarquer par un acte de courage à Villeneuve où vivent ses parents en sauvant de la noyade un garçonnet et une femme dans le canal. Félicitations! Enfin le 20 août il a convolé en justes noces avec Zaira dans la commune de Banon où il réside. Nous adressons tous nos souhaits d'un long bonheur aux jeunes mariés.

Pluviométrie en 2011

Précipitations en 2011

	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
Janvier	32	4	13
Février	19	2	12
Mars	94,6	9	32
Avril	100,2	8	30
Mai	16	4	5,5
Juin	96,5	10	36
Juillet	63	4	30
Août	16	3	12
Septembre	59	5	24
Octobre	65,7	4	58
Novembre	187	7	70*
Décembre	24,3	3	14

* 5 novembre, jour le plus pluvieux de l'année.

- Total des précipitations en 2011 : 773,3 mm
- Nombre de jours de pluie : 63
- Neige 20 décembre (0,8 mm d'eau de fusion de neige)

Ces chiffres sont fournis par Lucette Giraud qui s'occupe du poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département, depuis plus de vingt ans. Merci à elle.

Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif) : 08 92 68 08 08 (0,34 e la min).

Internet : www.meteo.fr

Les chiffres publiés ici sont les relevés quotidiens des conditions climatiques du village du Castellet dans le cadre des statistiques tenues par la météorologie nationale (Météo-France). Ces statistiques sont des données scientifiques précieuses dans le cadre de l'étude de l'évolution du climat. Le tableau ci-dessous résume l'essentiel des précipitations en un demi-siècle.

Précipitations depuis 1961

1961 : 726 mm	1986 : 589 mm
1962 : 686 mm	1987 : 982 mm
1963 : 973 mm	1988 : 627 mm
1964 : 565 mm	1989 : 409 mm
1965 : 528 mm	1990 : 696 mm
1966 : 630 mm	1991 : 619 mm
1967 : 394 mm	1992 : 860 mm
1968 : 811 mm	1993 : 679 mm
1969 : 538 mm	1994 : 908 mm
1970 : 568 mm	1995 : 919 mm
1971 : 548 mm	1996 : 975 mm
1972 : 889 mm	1997 : 498 mm
1973 : 605 mm	1998 : 575 mm
1974 : 703 mm	1999 : 663 mm
1975 : 687 mm	2000 : 817 mm
1976 : 754 mm	2001 : 630 mm
1977 : 879 mm	2002 : 858 mm
1978 : 575 mm	2003 : 667 mm
1979 : 789 mm	2004 : 451 mm
1980 : 578 mm	2005 : 543 mm
1981 : 648 mm	2006 : 558 mm
1982 : 496 mm	2007 : 406 mm
1983 : 707 mm	2008 : 807 mm
1984 : 654 mm	2009 : 645 mm
1985 : 660 mm	2010 : 858 mm

2011, une année en baisse

Avec 63 jours de pluie contre 75 l'an dernier et une hauteur totale de précipitations de 773,3 mm au lieu de 858,1, l'année 2011 a certes accusé une baisse du niveau d'eau recueillie. 2011 reste toutefois au quinzième rang de ces cinquante dernières années, mais on notera encore qu'on est redescendu au-dessous de la moyenne annuelle des précipitations pour cette période, qui s'établit à 867 mm. Cela confirme notre souci de préserver cette denrée précieuse qu'est l'eau en faisant des économies au robinet... d'autant plus, on le sait avec certitude, que le prix du mètre-cube ne fera qu'aller en augmentant au cours des prochaines années – et la commune n'est pour rien dans cette augmentation et n'a aucune possibilité de la contrer.

Clin d'œil historique

Lou Badaou est heureux de vous offrir cette fiction romanesque inédite de Christian Blanc, notre ami de l'association Rancure, fiction qui s'appuie sur une réalité vieille de près de 160 ans, étayée par des archives patiemment réunies. Laissez-vous emporter dans le monde (presque) imaginaire de nos aïeux.

Clocher, 1854

texte de Christian Blanc - aquarelle d'André Laurent

Tantôt porté par elle et tantôt la tirant, Brunias, de Mézel, est parti, à peine la nuit tombée, avec sa mule, pour rejoindre le village du Castellet. Six lieues de chemin pas toujours commode longeant la rivière d'Asse, bouillonnante et noire des terres qu'elle vient de voler plus haut dans les montagnes, puis tout au long de sa course dévastatrice. Lugubre, un souffle haletant l'accompagne. L'homme sait bien qu'en ce moment-même, tous les piliers des ponts, de Tartonne à Oraison, dansent la sarabande. Demain, on ne comptera plus les digues crevées, les champs et les récoltes anéanties, emportées.

Les dernières missions n'auront donc servi à rien ! Brunias, le maçon, n'a pas d'état d'âme. C'est comme ça tous les printemps ici : trop d'eau tout d'un coup et pas grand chose pour l'arrêter ! Ses pensées vont ailleurs et le temps presse...

Il lui reste encore une bonne heure de montée pénible, avant d'atteindre à travers ces flancs de collines galeuses, de chênes bas et de genêts déjà mûrs, à l'odeur tenace, les Plaines-plus-hautes. Le dernier raidillon par le Pas-des-quatre-paroisses est assassin. La bête, qui de plus ne se reconnaît pas, renâcle à chaque pas !

Et puis, là-haut, comme une délivrance, un ciel transparent s'ouvre d'un coup et s'élargit à n'en plus finir dans des scintillements d'étoiles. Tout est plat, libre, infini dans cette immensité où se déverse un air tiède, continu, loin des vallons raides et glacés, traîtres à vous donner le chaud et puis la mort. La houle, sombre du blé déjà haut, court sous la multitude des amandiers. Du côté du levant, un mince filet de lune a fait le vide autour de lui. Apaisés par cette beauté saisissante, l'homme et la bête prennent maintenant leur meilleur pas.

Au bout du plateau, à l'heure où les premières clartés du jour redessinent les courbes des champs, des collines et des sommets enneigés dans les lointains, on aperçoit dans les campagnes éparses, semées au creux des vallons, des lueurs minuscules qui s'échappent, hésitantes, des fenêtres étroites, des étables.

Des chiens aboient. On s'affaire déjà par là...

Une furtive apparition de dix-huit ou vingt-ans, rayonnante, yeux brillants vifs et malins en diable, un gros livre sous le bras¹, s'échappe dans la pénombre. A peine le temps de répondre au maçon :

– ... Ici, c'est chez *les Bret*... Il faut passer là-bas, après *ça* de l'Armelin-des-marchés. Puis il n'y a qu'à descendre tout droit, jusqu'au Rancure !

– ... C'est à ne pas le croire ! se répète-t-il en s'éloignant. Une fille ! Savoir lire dans de pareilles reculées sauvages !

Brunias, lui qui n'a jamais appris qu'à compter, tire tout droit par *ça* de l'Armelin et disparaît, encore tout retourné par cette vision étincelante, dans le sombre des yeuses *tortes* et les amélanchiers devenus blancs.

Guidé par des éclats de voix, il ne lui faut pas bien longtemps pour rejoindre la *Maison de ville*. Sur le maigre perron, un petit groupe ferme le passage. Comme il approche, la discussion retombe. Seuls, quelques chiens hargneux continuent à japper.

Brunias s'avance, salue le lourd silence et demande : – Eh ! C'est bien ici qu'on fait l'affaire ?

On peine, en s'écartant un peu, à lui faire comprendre que c'est bien ici.

La lumière vacillante d'un fanal a du mal à éclairer la petite salle au plafond trop bas. Deux silhouettes, debout contre la fenêtre, surveillent jalousement les quelques papiers étalés ainsi qu'une enveloppe cachetée qui attendent sur la table. La pièce qui respire mal sent le renfermé.

On le laisse monter « *deux minutes* » à l'étage dans une ancienne *fenière* devenue débarras à papiers et autres *ravanilles* pour lui permettre de consulter le détail du projet : la construction de la tour du clocher du village du Castellet !

Le maçon de Mézel reste là, debout contre l'étroite fenêtre, un papier et un crayon à la main,

¹ - Sans doute une *Vie de saint Honorat de Lérins* ou de *sainte Anne*, saints particulièrement vénérés dans le Val de Rancure.



profitant au mieux de la pâle lumière du petit matin pour faire, refaire, et refaire encore son devis. En bas, les choses vont vite. On parle peu et à voix basse :

– ... Allez, ces bougies, qu'on les allume !

– Coupe le bout. Plus court, ça ira plus vite !

Les trois moignons de bougies ont tôt fait de faire flamme. Maintenant, on peut parler plus fort, avec moins de gêne. La seule enveloppe posée sur la table est ouverte. Le maire en lit hâtivement le contenu que tout le monde ici connaît déjà et conclut :

– La présente enchère est donc close. Le marché de la tour dudit clocher du Castellet est attribué, après régulière soumission, selon la coutume du lieu, au sieur Darbé, caution du sieur Bec, un seul bulletin ayant été présenté. Messieurs, merci !

C'est dans l'escalier, son devis à la main, que Brunias accroche ces dernières paroles.

– Et mon rabais ? Mon rabais à moi alors ? s'écrie-t-il.

Planté là, sans réponse, tout décontenancé sous des regards noirs, l'homme bafoué contient sa colère se sentant bien seul dans ce traquenard. Le vide du silence sanctionne la décision et le pousse vers le dehors. Les poings serrés, Brunias s'enfuit de la petite salle.

Là, il se retrouve nez-à-nez avec deux hommes plutôt pressés qui forcent le passage. Deux maçons d'Oraison qui viennent, eux-aussi, concourir pour le clocher.

– C'est toujours là pour les enchères ? lance l'un d'eux.

– ... Oui mais, père Garcin, l'affaire est terminée ! C'est tard... c'est déjà six heures passé, répond le maire un peu gêné.

Les deux nouveaux venus restent interloqués.

– Le procès verbal est rédigé, maître Garcin, reprend, obséquieux, le maire. Regardez, ajoute-t-il, en tendant, tout en s'éloignant, le document couvert de signatures.

– Mais où tu as vu ça, toi ? On ne procède jamais comme ça, d'habitude, éclate, tout rouge, le maçon d'Oraison.

– C'était à six heures, l'enchère. Vous...

– Et au mois de mai alors ? On avait *pantailé* jusqu'à six heures du soir pour la soumission... alors qu'elle était prévue à deux heures ! C'est encore un de tes sales tours !

– Vous savez, maître Garcin...

– Je sais, je sais tout simplement que vous êtes des malhonnêtes, des voleurs. D'ailleurs, ici, si je regarde bien, il n'y a toujours pas de vrai maçon !

En effet, le mois dernier – en mai –, même marché avait été adjugé en faveur du propre neveu du maire. L'adjudication avait été refusée par le préfet des Basses-Alpes pour « *défaut de capacité de l'entrepreneur* ». Depuis lors, l'obstacle avait été contourné, le maire lui-même s'étant fait porter maçon afin de pouvoir soumissionner.

– Si, moi je suis maçon, dit Brunias, qui a pris quelque intérêt à la venue des deux nouveaux puis aux violentes discussions. Ils viennent de voler notre travail, notre pain !

– C'est nous qu'on paye, c'est nous qu'on construit ! s'exclame un homme du Castellet. Et on n'y reviendra pas !

Les trois maçons évincés quittent le lieu, ensemble, et discutent un bon moment près des pierres-aux-planches de la Coussière. Ils n'en resteraient pas là ! Brunias et sa mule reprennent le chemin sourd des plateaux, traversent les grandes solitudes pour regagner Mézel, sans regarder rien ni personne. Ici, on ne l'y reverrait plus. Les digues à reconstruire le long de l'Asse ont besoin de ses bras !

Le chant des alouettes affamées du petit matin, face au vent, les accompagne sur leur retour.

Ceux d'Oraison l'entendent autrement. Quelques jours plus tard, ils envoient une pétition au préfet en demandant de nouvelles enchères. Ce qui leur est très justement accordé. Le maire est alors prié « de se conformer en cette circonstance aux usages sur la matière d'après lesquels les concours de cette nature ne doivent s'ouvrir pas avant dix heures du matin et deux heures du soir en outre, ni le maire ni les adjoints ne sauraient être admis à soumissionner. » Vexé d'avoir été pris en défaut, celui-ci démissionne.

Au mois d'août suivant, Garcin, le maître maçon d'Oraison, enlève le marché à la troisième bougie.

Dès septembre, les travaux commencent. Et les ennuis aussi !

Le maître d'œuvre n'arrive pas à trouver d'ouvrier sur place. Il en fait venir deux d'Oraison et en embauche un autre à Entrevennes. La commune ne manque aucune occasion d'entraver la bonne marche des travaux. Garcin ne passe pas une semaine sans être obligé d'aller à Digne pour des papiers que l'adjoint au maire ne veut pas lui remplir, se déclarant à chaque fois, incompetent. Tant et si bien que, la pluie s'étant liguée avec la population hostile, à peine montés de deux mètres, les murs du futur clocher s'écroulent sur le chantier.

Les railleries vont bon train et il est déjà question de procès. Mais le préfet, tenu au courant par le menu, met bon ordre et les tracasseries cessent. Il ne peut toutefois rien contre les éléments !

Della Santa, l'architecte qui supervise les travaux, demande que l'on achète des clés de fer chez

Baille-fils, « épicier et marchand de fer » à Oraison, pour les placer aux angles afin de « prévenir encore à temps un événement très coûteux si le clocher venait à crouler sur l'église ».

Fort du soutien des autorités départementales et de l'architecte, Garcin se remet à l'ouvrage. Mais il faut croire que le bon Dieu lui-même est de connivence avec le diable, par l'entremise du curé qui, prenant à son tour le relais, va se plaindre au préfet que les maçons ripaillent dans son église.

Le futur clocher étant accolé à l'église, en plein mois de janvier on doit découvrir une partie du toit de celle-ci. Le curé s'insurge à nouveau écrivant au préfet : « l'entrepreneur du clocher a pratiqué et tient béantes, sans aucune fermeture, deux ouvertures sur le maître autel et que, par l'effet de son œuvre, les fidèles qui se rendent aux offices et le prêtre officiant surtout, se trouvent exposés à toutes les intempéries de l'air, ce dont ils se plaignent ».

Malgré toutes ces tracasseries, le clocher prend de la hauteur. Au début de l'été 1854 il est enfin achevé. Massif et solide, avec de belles pierres de taille, armé de fer sur plusieurs niveaux, riche de beaucoup de peines et de désillusions. De joies aussi. Il deviendra, au fil du temps, la fierté de ce village où « l'esprit de clocher » n'est pas un vain mot. La réception des travaux marque la fin heureuse d'un épisode mouvementé de l'histoire de ce pays.

Si l'horloge, achetée chez Reynaud à Digne, indique déjà les heures — quel progrès — elle ne les sonne toutefois pas encore : les cloches ne sont toujours pas arrivées !

Un mois, deux mois passent. L'automne arrive et passe lui aussi. Toujours pas de cloche !

Les sarcasmes et autres blagues moqueuses parcourent joyeusement les pays voisins. Certains, peu charitables, vont jusqu'à déclarer qu'avec leur maire et leur curé, les Castellians ont déjà les deux belles cloches qu'ils méritent.

Pas besoin d'en chercher d'autres...

L'histoire de ce clocher, telle que je vous la livre, est véridique. Elle sommeillait dans les archives, attendant sagement le 160^e anniversaire du bel ouvrage pour se réveiller. Un anniversaire à fêter bientôt, avec force charivaris et envolées de cloches !

Christian Blanc,
24 décembre 2011

Proverbes bas-alpins

Les proverbes sont, dit-on, le reflet de la sagesse populaire. C'est à croire que nos anciens étaient très sages vu le nombre impressionnant de dictons qu'ils nous ont laissés ! Bien sûr on trouvera ici ou là des proverbes qui se contredisent, qui annoncent tout et son contraire. C'est bien normal, dans un monde âpre et rude où la survie se juge à l'aune de l'abondance des récoltes, on regarde le ciel, on scrute le soleil et les nuages, on redoute les colères de la météo. Et en fin de compte on se rassure en attribuant aux éléments une force bénéfique ou maléfique en fonction des expériences antérieures. Voici une petite sélection de ces proverbes provençaux que nous avons traduits en français.

Janvier

Tonnerre en janvier,
Récolte en quantité !

Plus il gèle en janvier,
Plus l'année sera féconde !

Janvier fait le pont,
Février le rompt !

Février

Belle avoine en février
Donne espérance au grenier.

Neige en février,
C'est de l'eau dans un panier.

Quand il tonne en février,
Mets tes tonneaux au grenier !

Mars

Taille tôt, taille tard,
Rien ne vaut taille de mars.

Mars pluvieux,
An disetteux !

Mars venteux,
Vergers pommeux !

Avril

En avril s'il tonne,
C'est la nouvelle bonne.

Bourgeon qui passe en avril...
Met peu de vin dans le baril.

Il n'est si gentil mois d'avril
Qui n'ait son grain de grésil.

Quand le raisin naît en avril,
Il faut préparer ton baril.

Mai

Qui a la fièvre au mois de mai,
Le reste de l'an, vit sain et gai !

Mai en rosée abondant
Rend le paysan content.

Quand il tonne en mai,
Espérance au grenier.

Mai pluvieux,
Rend le laboureur joyeux !

Juin

S'il pleut à la Saint-Gervais,
Il pleut quarante jours après !

À la Saint-Jean bouillant,
Les nuées vont contre le vent !

Saint-Pierre pluvieux,
Trente jours dangereux.

Juillet

Juillet sans orage,
Famine au village !

Souvent juillet orageux,
Annonce hiver rigoureux.

Petite pluie du matin,
En juillet est bonne au vin.

Pour Sainte-Berthe,
Se cueille l'amande verte !

Août

Quand août est bon,
Abondance à la moisson !

Tonnerre en août,
Grosses grappes et bon moût !

S'il pleut au mois d'août,
Huile et vin partout !

Septembre

En septembre, sois prudent,
Achète grains et vêtements !

Sème tes pois à la Saint-Maurice,
Tu en auras à ton caprice.

Toutes les pluies perdues,
À la Saint-Michel sont rendues.

Octobre

Octobre en bruine,
Hiver en ruine.

Quand octobre prend fin,
Dans la cuve est le raisin.

En octobre tonnerre,
Vendanges prospères.

Novembre

L'été de la Saint-Martin
Dure trois jours et un brin.

Après la Saint-Clément,
Ne sème plus ton froment.

À la Sainte-Catherine,
Tout bois prend racine.

Décembre

Si décembre est sous la neige,
La récolte se protège !

Neige de Saint-Nicolas
Donne froid pour trois mois.

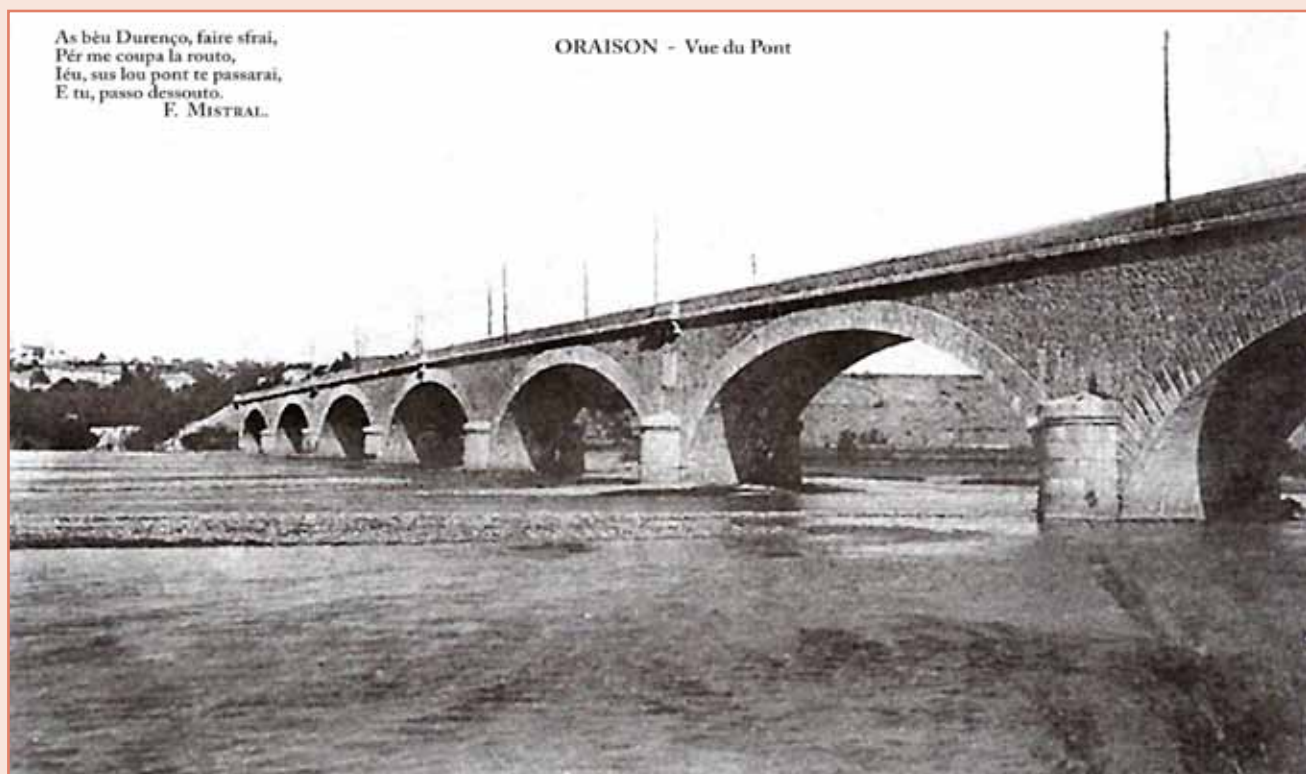
À la Noël froid dur
Annonce des épis plus mûrs !

Clin d'œil historique

Par dessous le pont de La Brillanne, la Durance s'adresse aux félibres

Lorsqu'on vient au Castellet depuis Manosque, Sisteron ou par l'autoroute A51, il faut traverser la Durance. Facile aujourd'hui grâce au pont ! Mais autrefois il y avait un bac. Le pont actuel a été construit de 1885 à 1887 et inauguré en présence de Frédéric Mistral du 28 avril au 1^{er} mai 1888 avec un grandiose feu d'artifice final (un autre feu d'artifice sera tiré en 1988 pour le 100^e anniversaire et le pont sera élargi dans les années 90). Quatre mois plus tard, une félibrée (fête réunissant des félibres venus déclamer leurs œuvres à l'assemblée) s'est tenue à La Brillanne. À cette occasion Eugène Plauchud*, poète-pharmacien de Forcalquier, président de l'Athénée (l'assemblée des félibres) des Alpes a lu une belle lettre apocryphe datée du 16 septembre 1888 qui, douze décennies plus tard, conserve toute sa fraîcheur et sa saveur et se montre prophétique par son contenu que nous qualifierions aujourd'hui d'écologique. Nous l'avons retrouvée dans le livre consacré à la *Félibrée de La Brillanne*, édité chez F. Bruneau à Forcalquier, et nous l'avons traduite du provençal pour vous.

**Eugène Plauchud (8 avril 1831 - 24 février 1909) est né et mort à Forcalquier*



As bèu Durenço, faire s'frai,
Pér me coupa la routo,
Iéu, sus lou pont te passarai,
E tu, passo dessouto.
F. MISTRAL.

Oraison - Vue du Pont

Cet ouvrage de 285 mètres de long, indifféremment appelé pont de La Brillanne ou d'Oraison, comportait sept arches et constituait alors le plus grand ouvrage traversant la Durance. Cette carte postale d'époque reproduit le quatrain composé par Frédéric Mistral pour l'inauguration, dont voici la traduction : « Tu as beau, Durance, faire l'effroyable pour me couper la route, moi, sur le pont je te passerai... et toi, passe dessous ».

Messieurs,

Il y a longtemps que vous me rembarrez, que vous me cherchez de mauvaises querelles, que vous soyez de Ganagobi, d'Oraison ou de La Brillanne. Jusqu'ici, je me suis tu ; mais trop, c'est trop et, à la fin, je me rebelle.

Et vous, Mesdames et Mesdemoiselles, vous m'excuserez si je viens troubler, un moment cette galante session ; mais l'occasion m'a paru bonne de crier ce que je pense ; et puis, nous sommes un peu sœurs, nos caractères se rejoignent, et si on nous accuse d'être, parfois, un peu impétueuses, à qui la faute ?... Ah ! les hommes ! les hommes !... Mesdames, ne nous laissons pas faire, et je compte sur vous pour prendre mes parts et me défendre.

Voyons, Messieurs, que me reproche-t-on ? D'avoir la dent un peu longue, et dans mes jours de colère de ronger par ci, par là quelques pièces de sainfoin, ou quelques rangées de vesces ? Eh bien ! quand vous vous enragez contre moi, vous feriez mieux de faire remonter à vos aïeux la colère qui vous tourmente ; car ce sont eux, avec la hache et le feu, qui ont tout coupé, tout saccagé sur les montagnes, sans penser à ceux qui sont au-dessous. Vous payez encore les dettes de vos pères, vous faites la pénitence de leurs péchés.

Mais qui le sait ? Nous a-t-on jamais fait connaître l'histoire de notre pays ? Pas de danger. Pour beaucoup le passé ne compte pas, le monde date d'aujourd'hui ; et, de l'avenir, on s'en moque comme d'une écorce de melon. Pourtant nous devrions savoir que le péché originel est une vérité écrite dans le livre de la nature, c'est-à-dire de Dieu, et que tôt ou tard il faut toujours régler ses comptes. Mais, en y regardant de près, c'est qu'il n'y en a même pas un qui pense à me remercier des richesses et du bien-être que je sème tout au long de ma route. Les hommes, comme les nations, sont pétris d'ingratitude.

Prenez un crayon, vous qui êtes des lettrés, qui savez compter, et faites l'addition du bien que je fais et du mal qu'on me reproche. Que serait la Provence sans moi ? Une lande plus aride que le chemin qui mène au Paradis. Qui fait pousser les beaux fruits, les prairies, les vignes, les melons, les haricots, les pêches qui, de Sisteron à Châteaurenard, emplissent d'or les bourses de ceux qui travaillent les terres ? N'est-ce pas moi qui arrose la capitale de l'empire du Soleil ? Et malgré tout cela, vous avez le culot de dire que je suis un fléau ; un fléau, moi ! C'est vrai qu'on en dit autant du mistral. Et que seriez-vous sans nous deux – je ne parle pas du parlement

– des malheureux qui pleurent de faim, dévorés par la vermine ; car si je vous arrose, c'est mon collègue, le grand nettoyeur, qui emporte et va noyer dans la mer tous les microbes malfaisants qui engendrent les maladies.

Est-ce que je ne vous laisse pas me faire tout ce que vous voulez ? Est-ce que vous ne me saignez et me ressaignez pas, pour me mener, dans des canaux, au travers des collines, porter la vie un peu partout ? Est-ce que je me plains quand vous me prenez toute mon eau ? Est-ce que je vous marchande mes forces ? Non ! Prenez, prenez tout ce qu'a mis en moi le grand souverain ; mais de grâce, ne ralez plus.

On me menace sans arrêt de m'endiguer ; l'un d'entre vous parle même de m'enfermer jusqu'à Mirabeau ; vous croyez peut-être que cela m'effraie et me trouble ; c'est mal me connaître. Ce serait une délectation pour moi de m'en aller tout doucement dans un lit bien fait et de voir, sur mes rives, tous les félibres venir rêvasser à l'ombre de mes grands saules et de mes longs peupliers ; ensemble nous chanterions notre Provence bien aimée.

Ah si vous aviez pour deux liards de bon sens, c'est ici que s'amèneraient vos écus, qu'ils gonfleraient en louis d'or au lieu de les porter je ne sais où, pour n'en récolter même pas un denier. Mais si un jour, ce que j'ai peine à croire, vous n'étiez pas aussi niais, qu'il vous prenait l'idée de faire cela, ne me serrez pas trop ; même si je ne suis pas aussi mauvaise que la renommée qu'on m'a faite, quand, au lieu de me courtiser on me pince, je fais comme les chats, je me mets en colère, je me venge et, d'un coup de griffe, j'emporte le morceau. J'aime mes aises, comme les aigles qui planent sur les monts des grandes Alpes où se trouve mon berceau.

À part ça, vous pouvez me tourner et me retourner tant qu'il vous plaira ; et surtout ne vous gênez pas pour me bâtir des arcs de triomphe, de ceux que vous appelez des ponts. C'est le plus bel hommage que vous puissiez rendre à ma grandeur. Vous ne diriez pas combien je suis fier de me pavaner comme un triomphateur sous vos sept arches pendant que, d'en haut, vous me regardez passer dans toute ma majesté.

Et maintenant que je vous ai dit ce que j'avais sur le cœur, adieu, je m'en vais jusqu'au Rhône ; en passant je dirai un mot de votre félibrée à celui de Maillane. Je pense que cet élan de rébellion ne vous empêchera pas de faire votre digestion et je vous souhaite une bonne continuation.

Signé : La Durance

Votre site internet



Une question ? Pour la réponse... CLIQUEZ !

• Une question sur l'histoire de votre village, sur les horaires d'ouverture de la mairie, sur les origines de noms des rues ou des quartiers du village, sur les armoiries du Castellet, sur le prix de l'eau potable, sur la déchèterie, sur les lavoirs, sur les fontaines, sur l'église du village... ou encore sur les expositions réalisées ces dernières années ?

Pour la réponse, CLIQUEZ !

www.le-castellet.fr

Fontaines et lavoirs en Val de Rancure



ENCORE DISPONIBLE

L'association Castellum a édité en 2009, avec le soutien de la communauté de communes du Val de Rancure, la commune d'Oraison, le Conseil général et de nombreux souscripteurs, le livre d'André Laurent sur les fontaines et lavoirs du Val de Rancure. Cet ouvrage incontournable est indispensable à tous les habitants du Castellet. Aussi n'hésitez pas à vous le procurer si vous ne l'avez déjà fait. Cet ouvrage est encore disponible à la mairie ou à la bibliothèque. Prix : 25 €